

LYON MIGRANTS

Des mineurs isolés s'indignent de leurs conditions d'accueil



■ Des mineurs migrants isolés ont manifesté ce lundi matin à Lyon. Photo Jean-Christophe MORERA

Une vingtaine de jeunes migrants ont quitté le foyer de Collonges, où ils étaient accueillis depuis une semaine, et sont venus manifester ce lundi à Lyon. Ils dénoncent leurs conditions de vie : pas de drap, pas de nourriture, pas d'éducateur...

Une vingtaine de jeunes migrants s'est présentée ce lundi matin à la Méomie (Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers), rue Professeur-Florence (Lyon 3^e) : ils ne voulaient plus retourner dans le foyer de Collonges-au-Mont-d'Or où ils ont été envoyés il y a une semaine. En cause selon eux, les conditions d'accueil, d'hygiène et de nourriture dans ce centre géré par Habitat et Humanisme.

Lundi matin, la police nationale est intervenue pour les forcer à sortir des locaux de la Méomie. L'un des ados a été interpellé pour avoir jeté une canette,

d'autres se plaignaient d'avoir été molestés. Oumar, l'un des jeunes migrants, raconte les raisons de cette colère : « On pensait arriver dans un centre, mais on nous a envoyés dans une ancienne maison de repos qui n'avait pas servi depuis plus d'un an. C'était sale, il y avait encore les draps des gens dans les chambres, on a dû dormir sur les matelas. »

« De l'eau marron qui coule des robinets »

Les autres témoignages disent tous la même chose : un premier matin sans rien à manger au petit-déjeuner, de l'eau marron qui coule des robinets, pas de savon pour se laver, pas non plus d'éducateurs pour les accueillir. « Certains d'entre nous sont scolarisés à Lyon ou à Saint-Priest. Le matin, il faut se lever à 5 heures pour ne pas rater le premier bus, sinon on est en retard. On n'est pas des délinquants, on veut apprendre un métier, fonder une fa-

mille », explique Iliou, élève en 1^{re} année de CAP d'électricien. Des gamins dont certains ont été reconnus mineurs par la justice et qui sont à la charge de la Métropole, d'autres dont les dossiers sont en cours d'instruction. Tous étaient hébergés jusqu'alors à l'hôtel ou à l'Idéf (Institut départemental de l'enfance et de la famille), à Bron.

« Ce sont des mômes qui ne posent pas de problème. Ils viennent soulever un problème et on leur envoie la police ! La Métropole a la compétence des mineurs non-accompagnés et de la protection de l'enfance depuis le 1^{er} janvier 2015 : des mesures auraient dû être prises. Or là, on a l'impression que tout se fait dans l'urgence, sans réflexion », estime la maire du 1^{er} arrondissement et conseillère métropolitaine, Nathalie Perrin-Gilbert, qui suit le cas de certains de ces adolescents.

Ce lundi soir, les jeunes étaient décidés à ne pas retourner à Collonges.

Jean-Christophe Morera

« Faux » selon la Métropole

Contactée, la Métropole de Lyon a réagi aux propos des jeunes migrants. Elle réfute les accusations, mais concède « quelques dysfonctionnements constatés le premier soir, liés à une volonté d'ouverture rapide, régularisés dès le lendemain ». Et de marteler : « Les affirmations sur les mauvaises conditions (eau, lits, nourriture) sont fausses ». Pourtant, tout n'est pas parfait dans cette maison qui « a accueilli jusqu'au mois de mai des convalescents dans un service de soins et de réadaptation ». La Métropole concède que « l'eau est impropre à la consommation, mais elle est claire. Elle est utilisée uniquement pour les douches, et c'est

de l'eau minérale qui est distribuée aux jeunes pour la consommation ».

Concernant l'encadrement, si « l'équipe éducative n'est pas au complet à la suite de désistements, de nouveaux entretiens ont été menés pour la compléter très rapidement ».

Ce lundi, « deux éducateurs étaient présents, le médecin, une assistante administrative, un stagiaire moniteur travailleur social, Olivier Cerf, responsable du site, et le père Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme ». Sauf que les adolescents, eux, n'y étaient pas. Ce dispositif d'accueil est « plus complet et sécurisé qu'un hébergement à l'hôtel, car les jeunes sont en-

cadrés et accompagnés jour et nuit. Ils ont des cours de français sur place et suivent par ailleurs des formations ». La Métropole leur cherche des « établissements scolaires à proximité, correspondant à leur âge, à leur niveau, mais également à leurs souhaits de formation ».

La collectivité parle « d'un accueil temporaire (3 à 6 mois) avant une décision du juge des enfants qui enclenchera un placement pérenne dans un établissement de la Protection de l'enfance ». Nous avons pu constater que la justice avait déjà statué pour certains de ces jeunes, reconnus mineurs et « placés sous la protection de la Métropole ».

LYON

Agence de Lyon
4 rue Montrochet,
69002 Lyon
04.78.14.76.00
lyon@leprogres.fr

Publicité
www.bjp-publicite.com

Web
www.leprogres.fr/lyon

Facebook
www.facebook.com/
leprogres.lyon

Twitter
leprogreslyon